



Les Communes
du
Val d'Anniviers



www.anniviers.org

Rapport final de la commission formation, santé, social,... ④

Président : Marie-Françoise Melly Crettaz, Vissoie

Membres : Françoise Viaccoz, Ayer Sylviane Pittet, Chandolin
Rose-Marie Florey, Grimentz Bernadette Witschard, St-Jean
Benoît Salamin, St-Luc

Invités : Geneviève Constantin, directrice du centre scolaire
Autres associations ou groupes

1. Nombre de séances

La commission s'est réunie à 12 reprises à Vissoie :

27 mars 2007	10 septembre 2007	28 février 2008
24 avril 2007	24 septembre 2007	17 avril 2008
28 mai 2007	21 novembre 2007	19 mai 2008
29 août 2007	9 janvier 2008	19 juin 2008

Des membres de la commission ont rencontré des responsables d'association ou groupes (Ayer pour demain, St-Luc Générations,...) en dehors des séances susmentionnées.

2. Situation initiale, buts de la commission

Les buts à atteindre par la commission ont été fixé comme suit :

- Faire l'inventaire de ce qui existe déjà dans les communes actuelles, pour chaque domaine et catégorie de personnes
- Définir une politique sociale, culturelle, sportive,... pour le Val d'Anniviers

Les pistes de réflexion suivantes ont donc été explorées :

- enseignement et formation :
 - o soutien aux formations (musique, conservatoire,...)
 - o bourses et prêts
- culture, loisirs et sport
 - o commission culturelle anniviarde
 - o sociétés de village
 - o sociétés des jeunes

- aide aux sociétés locales existantes
- inventaire des mouvements actifs existants (St-Luc Générations, SDJA, Ayer pour demain, musées,...)
- Santé et prévoyance sociale
 - Aide à la famille - mise en place d'un règlement
 - Analyse des besoins selon les diverses couches de la population :
 - Personnes âgées et handicapées (homes, DOMINO,...)
 - Agrandissement de la crèche, accueil extra-scolaire,...
 - Relation entre la commune et les association ou mouvements existants (AFIS, APAC,...)

3. Sujets évoqués

Rencontres

La commission a agi comme l'interface de rencontre pour répondre aux nombreuses demandes de particuliers, groupes, associations... qui ont profité de l'élan du vote sur la fusion pour imaginer leur avenir. De nombreux contacts ont donc eu lieu avec plus ou moins de suite donnée aux échanges. Par exemple :

- St-Luc générations : qui souhaite que la future commune prenne conscience de la sa richesse patrimoniale (bâtiment, photos, écrits...) et la mette en valeur. Cette association pourrait se développer sur toute la vallée.
- Ayer pour demain : souhait de pouvoir continuer à utiliser la colonie des Moyes, élément du patrimoine d'Anniviers
- Maison du remuage : cette bâtisse, située à Sierre, a été offerte à la commune de Vissoie par Régis Crettaz. Les démarches notariales sont en cours. Elle fera partie du patrimoine légué à la commune d'Anniviers.
- Secrétariat de la jeunesse, de la culture et du sport : son avenir est discuté. Les associations sportives ont proposé des solutions qui devront être étudiées par le nouveau conseil communal.
- Accueil des personnes âgées : Dominique Germann a été reçu par la commission pour discuter des diverses structures (DOMINO, home, service à domicile,..)

Aide aux sociétés

Un tableau a été créé pour regrouper en un document les aides financières et matérielles accordées régulièrement aux diverses sociétés locales. Les contributions obligatoires des communes (selon législation cantonale, ex : selon le nombre de personnes au home,...) ne figurent pas au tableau, ni les aides ponctuelles ou exceptionnelles. La commission préconise que les versements ne soient pas repris d'office par la nouvelle commune mais décidés au cas par cas lors des demandes des sociétés.

Le document permettra aux membres du futur conseil de voir ce qui était pratiqué. Il est toutefois vivement conseillé d'harmoniser les montants et de mettre sur pied une politique de soutien claire et équitable.

Château de Beaugard

La commission reconnaît l'importance de valoriser les ruines du Château de Beaugard et laisse le soin à la Conférence des Présidents de trouver une solution équitable de financement entre les communes et associations concernées.

Aide à la famille

Une aide financière à la famille avait été proposée lors des divers forums avant le vote sur la fusion. La commission y a donc réfléchi et a élaboré une politique générale. Il restera à définir le règlement d'application fixant les modalités des versements.

Dicastère

Il est également proposé que la future commune se dote d'un dicastère de la culture, à associer à d'autres thèmes (ex : sport et jeunesse) ou crée une commission culturelle.

Mérites sportifs et culturels

Enfin, pour répondre aux nombreuses sollicitations des divers clubs, un règlement d'octroi de mérites et distinctions sportifs et culturels a été rédigé par la commission sur la base de celui de Nendaz puis adopté par la Conférence des Présidents. Le premier appel à la population sera lancé à l'automne 2008 et les premiers prix seront remis durant le premier trimestre 2009.

UAPE

La directrice du centre scolaire a été invitée à plusieurs reprises afin d'élaborer un concept d'Unité d'Accueil Pour les Ecoliers (UAPE). Un document a été réalisé et plusieurs pistes de réflexions (construction, transformation...) sont envisagées.

CAPA

Les représentantes du groupe CAPA (centre architecture et patrimoine d'Anniviers) ont été reçues afin qu'elles présentent leur parcours (issu de movingAlps) et leur objectif qui est, notamment, de créer une association afin de traiter du patrimoine d'Anniviers.

4. Travail en sous-commissions

La commission a divisé ses nombreuses tâches en trois domaines :

- l'enseignement, la formation et les structures d'accueil des enfants
- la culture, les loisirs et le sport
- la santé et la prévoyance sociale

5. Points à traiter par les nouvelles autorités

- Aide à la famille – soumettre la proposition de règlement à l'assemblée primaire et créer le règlement d'application
- Suite à donner au secrétariat de la jeunesse, de la culture et du sport
- Remise des mérites et distinctions sportifs et culturels durant le 1^{er} trimestre 2009
- Création d'un dicastère de la culture (de la jeunesse et du sport) et mise sur pied des commissions y relatives
- Poursuite des démarches pour la création de nurserie et d'UAPE et intensification de la politique familiale en sachant que c'est un des moyens pour faire venir et rester les familles en Anniviers
- Pérennisation de la crèche et amélioration du service (horaires d'ouverture,...)

Pour la commission formation, santé, social,...

Marie-Françoise Melly Crettaz, présidente

Martine Antonier Tschus, secrétaire

.....

.....